

## NEWSLETTER DU CHANVRE N°4 (SPÉCIAL CONGRÈS) : AVRIL 2019



Crédit photo Alain Goulard

Cette newsletter N°4 fait écho au congrès **All Hemp**, premier événement autour du chanvre organisé en France le 5 février dernier par InterChanvre, un congrès **sous le signe de la performance du chanvre** à tous les niveaux, qui a réuni 150 participants. « Cette journée était un vrai défi à elle seule, défi relevé », estimait Dominique Briffaud, Président d'InterChanvre. « Rendez-vous dans deux ans ! »

Retour sur les moments forts de cette journée.

### LES HOMMES DE LA FILIÈRE

#### PAUL DELDUC CROIT AU CHANVRE COMME MATÉRIAU D'AVENIR EN CONSTRUCTION

« Je suis très heureux de vous dire tout le bien que le Ministre pense du chanvre comme matériau d'avenir pour la construction », lançait Paul Delduc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de la transition écologique, en clôture du congrès. « Les atouts écologiques de la culture ainsi que sa production et sa transformation créatrices d'emplois non délocalisables nous intéressent fortement. Mais également ses performances techniques qui permettent à la fois de rénover et de construire en chanvre de façon moderne. Le ministère continuera à soutenir votre filière, à l'instar des travaux de caractérisation des matériaux à base de chanvre. La future réglementation environnementale, attendue pour 2020, devrait favoriser les matières premières biosourcées. Il est important que votre filière soit présente dans les discussions qui se dérouleront en 2019. Il faudra également que le chanvre soit utilisé pour la construction des futurs villages olympiques. Nous avons encore plein de choses à faire ensemble ! »



Crédit photo Alain Goulard

## LES DÉBOUCHÉS

### CONSTRUCTION : INFORMONS ET FORMONS LES INTERVENANTS DU SECTEUR !

Comparé aux matières premières fossiles, la chènevotte et la fibre de chanvre possèdent des atouts indéniables pour le secteur de la construction : ressource renouvelable et locale, impact carbone positif, énergie verte. Mais ce sont surtout leurs performances techniques qui convainquent ceux qui les ont testées : propriétés thermiques, hygroscopiques, acoustiques, de résistance au feu, de durabilité... « *De plus, réglementairement, le béton de chanvre est reconnu comme une technique courante, donc assurable* », rappelle Quentin Pichon, architecte et ingénieur à CAN-ia. « *Tout ce qui a été mis en œuvre depuis trente ans pour promouvoir ce mode constructif, notamment les règles professionnelles, va maintenant porter ses fruits. Les JO 2024 en sont un exemple.* » Pour tous les intervenants de la table ronde Construction, développer l'intégration du chanvre dans les projets de construction, passe par l'information et/ou la formation des artisans, architectes, instructeurs de permis de construire et d'aménagement, mais également les futurs acquéreurs. C'est dans cette optique que Construire en Chanvre et InterChanvre viennent de sortir un rapport technique sur la filière Chanvre Construction et un annuaire des entreprises pour les JO 2024.



Crédit photo Alain Goulard

### PLASTURGIE ET TEXTILE : ALLÈGEMENT, RECYCLABILITÉ, PERFORMANCES MÉCANIQUES...

Pour remplacer la fibre de verre, le chanvre séduit le secteur de la plasturgie par ses performances techniques plus que par son origine biosourcée. « *A coût identique, la masse de la pièce est réduite et l'empreinte carbone du véhicule améliorée* », explique Gérard Liraut du groupe Renault dont les planches de bord de la Megane contiennent du chanvre. « *De plus, le taux de recyclabilité de ces pièces n'est pas perturbé par le chanvre alors que d'autres matériaux biosourcés ne sont pas recyclables (pneumatiques, cuir) ou difficilement (coton, laine).* » « *Le secteur du poids lourd commence à s'y intéresser* », poursuit Karim Behloul d'EcoTechnilin, fabricant de textiles non-tissés. « *Le chanvre nous intéresse notamment pour ses performances en termes d'atténuation des vibrations, pour l'aspect esthétique, mais aussi pour sa qualité et son prix constants. En aéronautique, la première application vole aujourd'hui et en aérospatiale, un projet est en phase de R&D pour des nez de fusée grâce à ses bonnes performances mécaniques et à sa résistance au feu.* »



Crédit photo Alain Goulard

### ALIMENTATION : DES GRAINES RICHES EN PROTÉINES ET EN OMEGA 3

« Le chènevis (graine de chanvre) est une des cinq matières premières les plus riches en protéines végétales (32 %) avec autant de protéines dans 58 g que dans 100 g de steak et tous les acides aminés essentiels », précise Béatrice de Reynal, docteur en nutrition. « S'y ajoute un très bon profil lipidique : pauvre en acides gras saturés (les plus néfastes pour la santé) et riche en omega 3 avec un ratio omega 6/omega 3 de cinq (proche du ratio idéal de quatre) contre 20 dans notre alimentation habituelle. Le chènevis est également plus riche en minéraux et en vitamines que la plupart des graines. Il peut être consommé à tout âge de la vie ; aucune intolérance n'est connue à ce jour. » « Notre intérêt pour le chènevis riche en oméga 3, peu exigeant en intrants et produit localement, a abouti au lancement de deux desserts à base de chanvre en 2014 », témoigne Gwénaële Joubrel de Triballat. « Nous fondons beaucoup d'espoirs de développement sur ce marché, actuellement de niche. »



Crédit photo Alain Goulard

## SUR LE TERRAIN

Pour la première fois en 2018, l'expérimentation sur la culture du chanvre (jusqu'à présent conduite par Terres Inovia) a été portée par les chanvrières. Celles-ci ont défini en janvier 2018 les axes de recherche qu'elles souhaitent mettre en commun : expérimentation sur les mycorhizes, la fertilisation azotée... Après avoir centralisé les résultats d'essais de la campagne 2018, Terre Inovia en a présenté la synthèse en février 2019. La méthode de travail a été affinée pour cette nouvelle campagne ; la co-construction de l'expérimentation par les chanvrières fonctionne. De son côté, l'institut technique soutient, chaque année, une chanvrière en matière de conseils aux producteurs. L'an dernier, GatiChanvre, dernière chanvrière inaugurée en septembre 2017, en a bénéficié lui permettant ainsi de peaufiner les itinéraires techniques de ses producteurs.



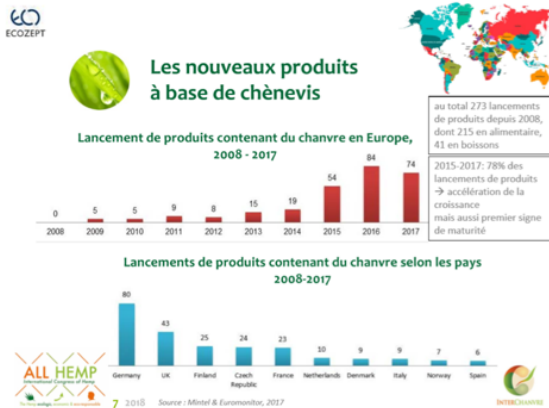
Crédit photo EuroChanvre

## ECONOMIE

### PRODUITS ALIMENTAIRES À BASE DE CHANVRE : BOOM DE L'INNOVATION DEPUIS 5-6 ANS

Selon EcoZept, bureau d'études franco-allemand missionné par InterChanvre et intervenant au congrès All Hemp, plusieurs tendances alimentaires **au niveau mondial** soutiennent la croissance des surfaces de chanvre : la recherche de produits sans gluten, de produits crus,

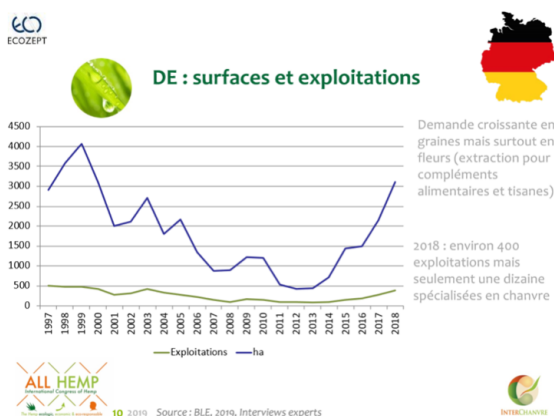
riches en protéines, super-food... Le développement de nouveaux produits à base de chanvre s'est amorcé depuis 2008, avec une accélération à partir de 2013, pour atteindre un sommet en 2016. **En Europe**, l'innovation a vraiment explosé depuis 2015, avec l'Allemagne comme pays largement leader alors que sa production est faible (3 100 ha). 56 % du chènevis européen est dédié à l'alimentation humaine. **La France** cultive 16 400 HA avec 7 % des surfaces en bio en 2017 (contre 47 % au Canada, 53 % en Allemagne) et produit 9 100 t de chènevis (650 t en bio) dont 15 % seulement pour l'alimentation humaine. « Pour l'avenir, le challenge de la France sera d'orienter la production de chanvre vers le bio et l'alimentaire », estime Burkhard Shaer d'EcoZept.



## AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

### ALLEMAGNE : UNE PRODUCTION DE CHÈNEVIS EN PLEINE CROISSANCE

La filière chanvre allemande s'est reconstruite à partir de 1995, la culture étant interdite auparavant, pour atteindre 3 100 HA en 2018 et 1 000 t de chènevis dont 60 % pour l'alimentation humaine. « La demande en graines est croissante surtout en bio, mais pour de nombreux producteurs en conventionnel, le chènevis reste un sous-produit rémunéré 1 000 à 1 500 €/t contre 2 000 à 3 000 €/t en bio », explique Burkhard Shaer d'Ecozept. Le pays compte deux principaux transformateurs (Hempro et Hanf & Natur) et quelques moulins. « La production de chènevis devrait continuer de croître de manière dynamique ces prochaines années, les grands groupes agroalimentaires s'y intéressant avec des besoins en volume conséquents. Mais cette croissance potentielle dépendra aussi de la réhabilitation de l'image du chanvre et de l'amélioration de la législation. La problématique des résidus de THC et le placement sous la loi sur les stupéfiants constituent les principales barrières freinant les metteurs en marché de chènevis. »



### USA : LIBÉRALISATION DE LA CULTURE DU CHANVRE

La production de chanvre aux USA a été jugulée par le système des licences par État. En 2018, 41 Etats l'autorisaient mais elle se concentrait cependant sur deux ou trois d'entre eux, avec une forte hausse de production entre 2017 et 2018 (+ 213 %). Le pays est le plus gros importateur de produits à base de chanvre dans le monde (90 % en provenance du Canada). Mais les volumes importés reculent depuis 2015 en raison de la hausse des surfaces, hausse qui devrait se poursuivre. En effet, depuis le 11 décembre 2018, le chanvre est considéré comme une culture

agricole banale et non plus contrôlée ! Les USA seront ainsi bientôt en mesure d'exporter. Le chiffre d'affaires des ventes de produits à base de chanvre s'élève à 722 M€ (en 2017) dont 23 % pour un usage thérapeutique (CBD), 22 % en cosmétique, 17 % en alimentation humaine. Le chanvre est considéré comme un super-food aux USA et le bio tire aussi le marché. La qualité des protéines et leur taux élevé constituent des arguments spécifiques de vente.



## LA CONSTRUCTION EN CHANVRE SE DÉVELOPPE HORS FRANCE

« Sur le plan mondial, la France est la référence en terme de construction en chanvre grâce à plus de 25 ans d'expérience (aucun autre pays n'a ce recul), de nombreuses constructions et ses règles professionnelles », précise Daniel Daviller, vice-président de Construire en Chanvre et DG délégué de Construction Lhoist Southern Europe. « Mais certains pays progressent très vite en s'appuyant sur les avancées techniques et réglementaires françaises. Ainsi, la Chine est le premier pays en terme de nombre de brevets déposés en matière d'environnement et de durabilité. La Belgique est engagée dans une démarche de normalisation de la construction biosourcée et de réglementation thermique prenant en compte l'effet hygrothermique. Le chanvre est performant quel que soit le climat. L'Australie a construit un éco-village qui fonctionne très bien même avec 40 °C à l'extérieur. Au Japon (chaud et 100 % d'humidité), le chanvre trouve aussi sa place. En Europe, la Grande-Bretagne ou encore la Pologne s'y intéresse, de même que des pays froids comme la Suède qui avance très vite avec moins de contraintes réglementaires que la France. »



Crédit photo Alain Goulard

## REVUE DE PRESSE

### RETOMBÉES PRESSE DU CONGRÈS

**Mars 2019** : dans son dossier « La biomasse à la conquête de l'industrie », **Culture Agri**, le magazine de l'actualité durable, interviewe APM pour le secteur automobile et consacre une pleine page au « Chanvre candidat pour les JO de 2024 ».

**Février 2019** : Version **Fémina** publie un article sur le chanvre dans l'alimentation.

### AUTRES RETOMBÉES PRESSE

**23 février-3 mars** : Diffusion au SIA des vidéos de la **web-série** (saison 3) de **Terres OléoPro** sur le chanvre.

**2 mars** : Nathalie Fichaux, directrice d'InterChanvre, est intervenue dans Paroles d'experts sur le **plateau de VillageSemence** au **SIA** animé par Philippe Lefebvre, pour présenter la filière et les différents débouchés du chanvre, aux côtés de Sébastien Windsor, président de l'Acta (pour les aspects techniques de la culture).

**10 mars** : JT de **TF1** du soir dans la rubrique « Demain » : le chanvre comme alternative biosourcée au plastique utilisé dans la fabrication des bouteilles.

## AGENDA

### 25 AVRIL

Assemblée générale de Bleu-Blanc-Coeur à Angers. InterChanvre sera présent.

### 10 MAI

Meet-up de la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) à la CCI de Paris pour mettre en relation les promoteurs intervenant sur le village olympique des JO 2024 et les entreprises en capacité de participer à sa construction.

### 18 JUIN

Assemblée générale de Construire en Chanvre à Paris, dans l'amphithéâtre de la Région Ile-de-France avec Valérie Péresse.

## ÇA S'EST PASSÉ

**27 février** : la Cavac, lauréat national des Trophées de la Bioéconomie pour ses produits d'isolation à base de fibres de chanvre, a reçu son prix des mains du Ministre de l'agriculture au SIA. Ce concours récompense des projets de filière valorisant des bioressources afin de proposer des solutions biosourcées pouvant se substituer aux ressources fossiles. Lors de cette première édition, onze lauréats régionaux avaient été sélectionnés dont Gatichanvre pour l'Ile-de-France. Sur la quarantaine de dossiers en compétition, quatre concernaient le chanvre.



**3 au 5 avril** : 9e Forum International Bois Construction à Nancy et Epinal avec notamment la présentation des cahiers des charges du village olympique des sportifs des JO 2024.



**12 avril** : Assemblée générale de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France (Paris) sur le thème « La construction en circuit court » avec la participation de Margaux Pétilion de l'agence d'architecture CAN-ia pour présenter le bâtiment de la mairie des Sables d'Olonnes construit en circuit court avec du béton de chanvre préfabriqué. Construire en Chanvre y a tenu un stand.

